

nant chef de l'opposition (M. Clark), a envoyée à M. Peckford, premier ministre de Terre-Neuve. Voici ce passage:

... ces accords nécessiteront, avant d'être définitivement adoptés, des changements majeurs d'ordre réglementaire, législatif et, bien sûr, constitutionnel.

Ils n'ont pourtant rien dit de la constitution pendant la campagne électorale, monsieur l'Orateur. Nous en avons parlé. Nous avons été assez francs pour le faire, mais pas les conservateurs. Un peu plus loin, la lettre révèle que le petit club qui devra tout arranger est de taille. Voici ce qu'on y dit:

... Je transmets une copie de la présente à tous les premiers ministres provinciaux, car tous y sont intéressés dans une certaine mesure et, le moment venu, devront en tenir compte dans les entretiens constitutionnels.

Oui, monsieur l'Orateur, nous avons eu la franchise de dire tout cela et je me réjouis d'avoir l'occasion de le dire aujourd'hui à la Chambre. Voilà l'histoire que le parti conservateur a essayé de faire avaler aux gens de Terre-Neuve pendant la dernière campagne électorale. Je trouve que c'est honteux, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Je voudrais maintenant parler un instant à l'éternel troisième parti à la Chambre des communes, le Nouveau parti démocratique. Je vois qu'un seul de ses membres est présent, ce qui ne m'étonne pas. Les membres élus de ce parti ont participé à ce qui a été, sans l'ombre d'un doute, la plus grande hypocrisie politique de notre époque. Ces termes sont forts, monsieur l'Orateur, et permettez-moi d'en justifier l'emploi. Je ne m'étonne pas que le Nouveau parti démocratique s'émeuve de la limitation du débat. Est-ce qu'il ne trouverait pas le moyen de discréditer le Seigneur lui-même, s'il siégeait du côté gouvernemental? C'est ce parti qui a refusé je ne sais combien de fois de prendre position à l'occasion du référendum.

Une voix: C'est faux!

M. Tobin: C'est ce parti qui, pour des considérations purement politiques et partisans, a refusé de prendre position et de se porter à la défense du Canada. Quelle honte, monsieur l'Orateur!

Des voix: Bravo!

M. Tobin: C'est le comble ou bien de la malhonnêteté, ou bien de la lâcheté, comme l'on voudra pour un Canadien qui a demandé à d'autres Canadiens de l'élire au Parlement de refuser de se porter à la défense du Canada quand le moment est venu.

M. Miller: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'admets que c'est le premier discours en Chambre du député, mais il n'empêche qu'il donne une image absolument déformée de la position adoptée par le Nouveau parti démocratique pendant la campagne référendaire du Québec.

Une voix: Hou!

M. Miller: Le chef de notre parti a assisté au moins à deux rassemblements dans la province de Québec pour exposer notre position à ce sujet.

Une voix: Il ne s'agit pas là d'un rappel au Règlement.

M. Miller: Je me permets de m'élever, monsieur l'Orateur, contre le fait que vous laissez le député recourir à de pareilles faussetés...

Des voix: Règlement!

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. Miller: ... même si c'est son premier discours à la Chambre.

Des voix: Règlement.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin) court un certain risque quand il utilise des termes comme «malhonnête». Ce terme est outrageant pour d'autres députés, mais, cependant, il est admis, je pense, à la Chambre que son emploi n'est pas en soi antiparlementaire. Je rappelle cependant au député qu'il court un certain risque.

Et qu'il me soit permis de répondre au député de Nanaïmo-Alberni (M. Miller) que, malheureusement, le recours au Règlement ne l'autorise pas à amorcer une polémique avec le député qui a la parole. Je prie donc le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin) de poursuivre.

M. Tobin: Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Le député d'en face a insinué que j'ai mal présenté la position du NPD pendant le référendum du Québec. Je tiens à lui préciser très clairement, car c'est déjà clair pour tout le monde, que ce parti n'avait pas de position, comment pouvais-je donc mal la présenter?

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Je suis persuadé que tous les Canadiens, qu'ils aient voté pour les partis libéral, conservateur ou même NPD aux dernières élections, ont vu le résultat du référendum du Québec non seulement comme une victoire du Québec, mais de tout le Canada. Le NPD ferait bien de se rendre compte que même ceux qui l'ont appuyé aux dernières élections ne peuvent plus maintenant que mépriser ce parti qui n'a pas pris position pendant la campagne référendaire. Par cette neutralité du Nouveau parti démocratique, les Canadiens voient à quel point ce parti est superficiel et sans intégrité.

Tandis que j'y suis, monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire quelques mots des députés du parti conservateur, et plus particulièrement du très honorable chef de l'opposition. Même si nos opinions diffèrent fondamentalement pour ce qui est des questions économiques et même si nous ne nous entendrions sans doute pas sur l'évolution du pays, je suis sûr que mes collègues de ce côté-ci se joindront à moi pour applaudir le courage dont il a fait preuve en déclarant de façon claire, concise et catégorique que lui et son parti appuyaient le côté du non pendant la campagne référendaire.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Je pense que le leader du Nouveau parti démocratique pourrait prendre une leçon du chef de l'opposition et qu'en fait, il devrait prendre des leçons tous les jours du chef du gouvernement, le très honorable premier ministre.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: J'appuie le bill C-30, monsieur l'Orateur. Je me souviens qu'il y a environ 12 ans, quand vers l'âge de 13 ans, j'ai pris l'habitude—vieillard que je suis—d'écouter et de regarder toutes les informations. Je lisais tous les journaux qui me tombaient sous la main. Très rapidement, monsieur l'Orateur, j'ai acquis énormément de respect et d'admiration pour le premier ministre du jour il y a 12 ans, celui qui est encore premier ministre aujourd'hui. C'est un privilège que je ne pensais pas avoir il y a 12 ans, celui d'être ici aujourd'hui un collègue du premier ministre du Canada.